

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 MAI 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le vingt-trois mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la Présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Christelle MEUNIER, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoints, Mme Mauricette DIRR, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Natacha CARRO, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD.

POUVOIRS : M. Jacky GILLET a donné pouvoir à M. Jean-Pierre HERVE
Mme Malika TOUBLANC a donné pouvoir à Mme Gwénaëlle AOUTIN
Mme Chantal TARDY a donné pouvoir à Mme Servane GESRET
M. Denis KEURMEUR a donné pouvoir à M. Eric MOISAN
Mme Stéphanie FLEGEAU a donné pouvoir à Mme Christelle MEUNIER
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN

Absents : M. Thierry LÉBOUCHER, M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : M. Alexis POIDEVIN

Date de la convocation et d'affichage : 17 mai 2024

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

- FINANCES :

VOTE DES SUBVENTIONS ANNUELLES :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, vote les subventions suivantes pour l'année 2024 :

- Animations

	2022	2023	2024	Commentaire
Festilacs & CO	5600 € + 5880€ versés en 2020	8000 €	8000 € (2000€ par soirée)	AC : 5 880 €
Station Sports Nature (Cap Armor)	6840 €	6840 €	6840 €	AC : 6840 €
Comité des Fêtes Dolo	220 €	220 €	220 €	Course cycliste
Comité des Fêtes Jugon	610 € versé en 2020	610 €	610 €	Manche Atlantique
Comité des Fêtes St-Igneuc	/	400 € pour 2022 et 400 € pour 2023	482.50 €	Animateur pour le 14/07
Comité des Fêtes Jugon	/	/	2000 €	Course cycliste fédérale Juniors le 12/05
La Dulcinienne comité paroissial	100 €	250 €	100 €	
Association Aslin la guilde de la fantaisie	3737.20 €	2000 €	2000 €	
SOIREES SEVOY	500 €	800 €	800 €	
TOTAL			21 052.50 €	

-Organismes de formation

	2022	2023	2024	Commentaire
C.de métiers et de l'artisanat Ploufragan	400 €	550 €	500 €	(50 € x 10 apprentis)
Conseil Départemental	1008 € (0.40 € par habitant)	1008 €	1 008 €	Participation fonds d'Aide aux Jeunes

Le secrétaire de séance, M. Alexis POIDEVIN

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN



Mairie de Jugon-les-Lacs
23 rue de Penthievre – 22270 JUGON-LES-LACS
02.96.31.61.62 – mairie@jugonleslacs.bzh